

La série Netflix sur le “cas Cantat” : le récit saisissant d’une époque où le mot “féminicide” n’existait pas

Vingt-deux ans après le meurtre de Marie Trintignant par l’ex-chanteur de Noir Désir, la série documentaire “De rockstar à tueur : le cas Cantat” interroge, avec beaucoup d’acuité, le chemin parcouru dans la reconnaissance des violences faites aux femmes.

TTT Très Bien



En mars 2004, Bertrand Cantat était condamné à huit ans de prison par la justice lituanienne.

Par **Michel Bezbakh** – [Publié le 27 mars 2025](#)

Ce fut d’abord un « *accident* », une mauvaise chute sur un vilain radiateur, dans la nuit du 26 au 27 juillet 2003. Puis, quand l’autopsie révéla que Bertrand Cantat avait fracassé le visage de Marie Trintignant, la laissant dans le coma sans appeler les secours, ce fut un « *crime passionnel* ». L’époque pré-#MeToo a parfois des allures de préhistoire. Un monde où le mot « *féminicide* » n’existe pas, où c’est excusable de tuer sa femme dans un accès de jalousie, où le coupable est plus à plaindre que la victime. Ce documentaire en trois épisodes, construit avec un sens du rythme dont Netflix a le secret, nous renvoie dans ces années 2000 où les médias se firent les défenseurs plus ou moins conscients d’un poète maudit n’ayant pas su se retenir face à une « *hystérique* » (qui d’ailleurs avait eu quatre enfants de quatre maris différents, c’est dire).

Efficace sur l’opinion publique, ce narratif a même eu son influence sur la justice lorsque les huit années de réclusion seront divisées par deux, et Cantat libéré en 2007. Aujourd’hui, face caméra, le juge d’application des peines reparle de « *crime passionnel* » pour justifier sa décision, y voyant une garantie contre le risque de récidive. Le 10 janvier 2010, alors que le chanteur est retourné vivre avec son ex-épouse Krisztina Rády, celle-ci se suicide. Le troisième

épisode révèle que la jeune femme avait un dossier médical à l'hôpital de Bordeaux qui recensait ses nombreuses blessures. Un nouvel élément tendant à prouver que Bertrand Cantat a toujours été violent avec les femmes, comme s'évertue à le démontrer depuis des années la journaliste du *Point* Anne-Sophie Jahn, coautrice de ce documentaire.

À l'aide de nombreux témoignages et images d'archives, dont les premières auditions de Cantat en Lituanie montrées dans une ampleur inédite, la série confronte brillamment nos représentations d'hier à celles d'aujourd'hui, et interroge l'étendue du chemin parcouru. Car si la loi a évolué et que la reconnaissance des violences conjugales a progressé, le nombre de féminicides ne recule pas. Richard Kolinka, l'un des ex-maris de Marie Trintignant, a raison de rappeler cette évidence qui n'en est pas une pour tout le monde : « *On ne tue pas par amour, il faut s'enlever ça de la tête. On tue par haine.* »